

- Je maîtrise l'anglais scolaire et je m'engage si ma candidature est retenue à perfectionner mon anglais le plus rapidement possible
- Je parle couramment l'italien étant né en Italie et ayant la double nationalité
- Je n'ai pas encore été délégué au PVE
- Je ne suis pas membre de la commission Europe mais de la commission Santé (membre du bureau)
- Je souhaite m'investir plus particulièrement dans les relations avec l'Italie pour progresser le plus rapidement possible vers une Europe fédérale
- Je pense être un bon candidat du fait de mon origine, de mon expérience, de ma disponibilité et de mon implication comme président d'un comité de jumelage avec une commune italienne

Mes motivations :

Je souhaite laisser à mes enfants des conditions de vie sociale, économiques et environnementales qui leur permettront de vivre mieux. J'ai fait de l'écologie politique et de la Charte des verts mondiaux ma feuille de route. Je souhaite m'investir au sein du PVE notamment sur tout ce qui touche à la santé et à la sécurité dans tous les domaines de risques pour :

1- Plus de prévention

A l'instar du principe de précaution, inscrit dans notre constitution, il faut faire reconnaître le principe de prévention. En effet, cela compléterait le dispositif qui doit aboutir au-delà du principe de précaution à mettre en œuvre de manière la plus précoce possible des mesures de prévention pour tous les risques qui ne peuvent pas être supprimés. Cela revient à prendre exemple sur les principes généraux de prévention, inscrits dans notre code du travail à la suite de la directive européenne n°391 du 12 juin 1989, qui concernent la prévention des risques professionnels afin de les étendre à tous les risques pour la santé et la sécurité tous domaines confondus et en tous lieux.

2- Plus d'éducation à la santé, sécurité et environnement

Ce principe devrait être inscrit dans tous les programmes de toutes les matières enseignées et pour tous les niveaux scolaires et universitaires. Il est impératif d'associer la prévention santé, sécurité et environnement sur les lieux d'enseignement comme sur les lieux de travail et de ne pas dissocier les trois objectifs afin de limiter les phénomènes de rejet.

3- Plus de solidarité associée à la fraternité

La devise de la république « Liberté, égalité, fraternité » devrait être complétée par « solidarité ». L'individualisme forcé n'est pas étranger à la montée du racisme de même que la pauvreté matérielle et culturelle. Il est grand temps également d'éduquer nos concitoyens à mieux vivre ensemble et à mieux partager. La réduction des inégalités les plus inadmissibles est vitale pour maintenir des relations sociales apaisées. La compétition entre les hommes dès le plus jeune âge doit être bannie et la tolérance doit être valorisée.

4- Plus d'autonomie et de qualité alimentaire

L'agriculture, l'élevage, l'industrie agro-alimentaire doivent être entièrement au service de la santé et de l'environnement. L'agriculture biologique et paysanne est la seule réponse possible. Les denrées alimentaires doivent être vendues au juste prix qui permet de faire vivre les producteurs. Les circuits de vente les plus courts possibles doivent être privilégiés. L'agriculture peut créer des emplois tout comme la transition énergétique.

5- Plus d'Europe et de paix dans un environnement viable

Tant que les pays européens seront en compétition entre eux et avec le reste du monde, il est difficile de développer dans chaque individu les valeurs d'entraide. Seule une Europe résolument fédérale peut éviter la montée des nationalismes en apportant la preuve qu'il est possible de s'entendre aussi entre Etats. Toutes les politiques, religions, idéologies devraient avoir pour objectif fondamental de faire vivre les hommes en paix entre eux et entre la nature. Les guerres économiques, sociales et environnementales font encore plus de dégâts que les guerres armées quand elles n'engendrent pas elle-même des conflits armés. Au «temps des assassins» dénoncé par Roeland Dirks, doit succéder rapidement «le temps des protecteurs».

Victor Fornito 39 route de la Joanna 69126 Brindas victor.fornito@laposte.net 06 85 82 92 35

Victor FORNITO
39 rue de la Joanna
69126 BRINDAS
Tél : 06 85 82 92 35 ; Courriel : victor.fornito@laposte.net

né le 29/09/1953 à Randazzo (Italie)
marié, 3 enfants

PARCOURS PROFESSIONNEL : INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL

Cessation d'activité professionnelle (retraite pour carrière longue à compter du 01/10/2013)

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône (1995-2013)

Inspecteur-santé et sécurité au travail, chef du service Prévention et Conditions de Travail

Communauté Urbaine de Lyon (1978-1995)

Conseiller en prévention des risques professionnels, Chef de l'Unité Conditions de Travail

Centre de Recherche d'Ergonomie Appliquée, Institut d'Etudes du Travail et de la Sécurité Sociale de Lyon (1977-1978)

Chercheur-stagiaire en ergonomie

FORMATION

Certificat d'Etudes Supérieures d'Ergonomie Appliquée

Institut d'Etudes du Travail et de la Sécurité Sociale (Université Lyon 2)

Maîtrise de Sciences Sociales du Travail

Institut d'Etudes du Travail et de la Sécurité Sociale (Université Lyon 2)

Diplôme d'Etudes Juridiques Générales

Faculté de Droit (Université Lyon 3)

ACTIVITES ASSOCIATIVES

- Ancien président de l'Association des Elèves et Anciens Elèves élèves de l'I.E.T.S.S.
- Ancien président de l'Association Française des Techniciens Ingénieurs de sécurité et Médecins du travail (AFTIM)
- Ancien président du Réseau des Préventeurs et Ergonomes des Collectivités Territoriales (Respect)
- Ancien directeur bénévole de l'Ecole de musique de Brindas
- Président de Solidarité Ecologie et Citoyenneté dans l'Ouest Lyonnais
- Président du comité de jumelage Amitié Brindas-Chignolo Po

ACTIVITES POLITIQUES

- Ancien co-animateur du groupe local EELV du Sud Ouest Lyonnais (SOL)
- Co-animateur du groupe local EELV des Monts et Vallons du Lyonnais (MONVAL)
- Membre de la CPD du Rhône et du CPR Rhône-Alpes

MOTIVATIONS

- Impulser et contribuer au développement de la culture prévention de tous les risques sur les lieux de travail au niveau européen (actualisation de la directive-cadre sur la santé et la sécurité au travail du 12 juin 1989)
- Développer une stratégie pour la prise en compte de tous les risques pour la santé publique en même temps que les risques professionnels
- Faire de l'Union Européenne le fer de lance de la transition écologique et progresser rapidement vers une Europe fédérale